

Annexe 2 - Les objectifs du Parc national de la Vallée de la Semois

1. Le patrimoine naturel

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vit
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie de la faune et de la flore
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée telles que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois

2. Les pratiques durables en forêt

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire, notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires de la forêt
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

3. Le patrimoine paysager, culturel et bâti

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée, en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

4. La mobilité vers et au sein du Parc national

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

5. Le tourisme durable

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts
- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

6. L'éducation et la sensibilisation

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national, notamment à travers un Comité citoyen, et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement

7. Les actions transversales :

Cette thématique concerne notamment les actions relatives à la communication et la promotion touristique.

Cette transversalité se rapporte également au fonctionnement du Parc national par la mise en place de son Conseil d'administration, de l'équipe opérationnelle et d'un Comité scientifique.

